

SEMINAIRE
DE LA COOPERATION
DECENTRALISEE
CHILI-FRANCE



SEMINAIRE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE CHILI-FRANCE



“Cette publication a été réalisée par l’Agence de Coopération Internationale du Chili, avec le soutien de la Délégation régionale française de coopération pour le Cône Sud et de l’Association Chilienne des Municipalités. Nous remercions particulièrement María Pilar Alvarez Perez, Omar Jara, Emilie Faruya et Laure Vivé pour leur engagement dans l’organisation du séminaire et la rédaction des contenus.”

17–18 JANVIER 2013
SANTIAGO DU CHILI

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	4
II. PROGRAMME DU SÉMINAIRE	6
III. APPORTS DES SESSIONS DE TRAVAIL	11
III.I LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DANS LES TERRITOIRES	12
III.II LES ASSOCIATIONS DE COMMUNES	16
III.III UNE ARTICULATION DU TERRITOIRE ET DE SES ACTEURS	19
III.IV LE RÔLE DU POLITIQUE	23
IV. COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES ENTRE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES CHILIENNES ET FRANÇAISES	27
IV.I RÉGION ILE DE FRANCE - RÉGION MÉTROPOLITAINE DE SANTIAGO	28
IV.II HÉRAULT - COQUIMBO	31
IV.III FINESTÈRE - CHILOÉ	35
IV.IV DORDOGNE - ARAUCANÍA	38
IV.V BOURGOGNE - MAULE	42
IV.VI RÉSERVE DE BIOSPHERE DE FONTAINEBLEAU-GÂTINAIS - RÉSERVE DE BIOSPHERE DE LA CAMPANA-PEÑUELAS	46
V. CONCLUSIONS	48

INTRODUCTION

I. INTRODUCTION

Cette publication réunit la documentation émanant du séminaire de coopération décentralisée France – Chili, réalisé en janvier 2013. Ces éléments retracent les débats qui ont eu lieu au sein de chaque table ronde, ainsi que les conclusions générales du séminaire.

Cette nouvelle initiative autour de la coopération décentralisée entre autorités locales françaises et chiliennes illustre la volonté politique d'un ensemble d'institutions, qui voient dans ce type de coopération un instrument efficace pour produire des actions concrètes dans et depuis les territoires. La réalisation de ce séminaire traduit aussi la volonté de continuer à travailler avec les régions, villes, et collectivités locales de tout type de chacun des deux pays, afin de renforcer ce mécanisme d'intégration politique et technique.

Le travail conjoint développé entre les diverses institutions publiques nationales et locales et l'Ambassade de France au Chili, à travers la délégation régionale de coopération pour le Cône Sud, constitue une expérience inestimable, ce qui laisse présager qu'une initiative de la sorte puisse se répéter dans le futur, pour que les initiatives de coopération décentralisée franco-chiliennes soient partagées régulièrement.

Nous sommes convaincus que ce séminaire est seulement le point de départ des actions que nous pourrons réaliser dans le futur, et qu'il donnera une impulsion aux villes, régions, et collectivités locales qui veulent renforcer les liens avec des partenaires français et chiliens. La mondialisation, comme nous le savons, est un processus en pleine expansion, au sein duquel les territoires infranationaux devront jouer un rôle toujours plus central. C'est ce défi que nous relevons depuis la coopération décentralisée, en dotant d'une voix et de capacités d'actions de nouveaux acteurs régionaux, locaux, et de la société civile.

Nous espérons que les conclusions et les débats de ce séminaire aideront à orienter les coopérations en cours, et celles à venir. De même, nous chercherons à ce que, lors des prochaines rencontres, la coopération décentralisée entre le Chili et la France ait considérablement augmenté, afin que les villes, les régions et les institutions deviennent des acteurs de poids de la relation bilatérale qui nous unit.

PROGRAMME DU SÉMINAIRE

II. PROGRAMME DU SÉMINAIRE

16

JANVIER

Arrivée des délégations françaises et chiliennes à Santiago

17

JANVIER

Lieu : Hôtel Plaza San Francisco – Alameda 816 – Santiago

08:00 - 09:00 **Accréditations**

09:00 - 10:00 **Inauguración del seminario**

- *Juan Antonio Peribonio*, Intendant de la Région Métropolitaine de Santiago
- *Marc Giacomini*, Ambassadeur de France au Chili
- *Roberto Romero*, Président du groupe-pays Chili de Cités Unies France
- *Eugenio Possel*, Directeur adjoint de l'Agence de Coopération Internationale du Chili
- *Jacques Pelissard*, Président de l'Association des Maires de France
- *Carolina Toha*, Maire de Santiago
- *Jean-Michel Despax*, Délégué à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales
- *Raúl Torrealba*, Président de l'Association Chilienne des Municipalités

10:00 - 10:15 **Café**

I. Regards croisés sur l'organisation politique et technique des territoires

Modérateur : Mauricio Cisternas, Chef de Division Municipalités, Sous-secrétariat du Développement Régional et Administratif

10:15 - 11:15 **La répartition des compétences dans les territoires : perspectives comparées France – Chili**

- *Jaime Torrealba*, • *Jaime Torrealba*, Chef de Cabinet de Sous-secrétariat au Développement Régional et Administratif : "Perspectives de développement régional au Chili"
- *Jacques Pelissard*, Président de l'Association des Maires de France: "L'articulation des compétences des collectivités françaises"
- *Raúl Torrealba*, Président de l'Association Chilienne des Municipalités: "Les gouvernements locaux et la réforme municipale à venir"

II. PROGRAMME DU SÉMINAIRE

17

JANVIER

11:30 - 12:30 Les associations de communes : exemples français et chiliens

- *Marc Pessu*, Directeur Général de la Communauté de communes Cœur d'Estuaire: "Le modèle d'intercommunalité à la française"
- *José Miguel Arellano*, Président de l'Association des Municipalités Rurales de la Région Métropolitaine de Santiago: "L'intercommunalité en milieu rural"
- *Sadi Melo*, Maire de El Bosque: "L'intercommunalité en milieu périurbain : l'expérience de Ciudad Sur"

12:30 - 13:00 Questions / Débat

13:00 - 14:30 Déjeuner

II. Modèles et instruments de coopération décentralisée

Animateur : Yannick Lechevallier, Directeur de l'Agence Coop Dec Conseil

14:30 - 16:00 Renforcement de la coopération : la mobilisation des acteurs du territoire

La mobilisation des acteurs du développement local est du ressort du politique : Quels enseignements chaque partie tire des pratiques de mobilisations mises en œuvre dans nos projets?

Estudios de caso en apertura del debate:

- *Jeannik Nadal*, Vice-Président du Conseil Général de la Dordogne, *Valérie CHAMOUTON*, Responsable du Service des Affaires Européennes et de la Coopération Décentralisée – *Patrick Dungan*, Unité des Affaires Internationales de la Région d'Araucanía: "Le politique comme moteur de la coopération, un modèle de politique volontariste et incitative : l'exemple de la filière bois"
- *Maryvonne Blondin*, Sénatrice, Conseillère Générale, *Michel Canevet*, Conseiller Général du Finistère – *César Zambrano*, Gouverneur de la Province de Chiloé, *Fernando Oyarzun*, Conseiller Municipal de Chonchi, *Waldo Vera*, expert en coopération: "Les enjeux de la coordination des acteurs au sein des territoires dans un partenariat de coopération décentralisée"
- *Roberto Morrison*, Responsable de l'Unité des Affaires Internationales de la Région du Maule: "La coopération Bourgogne – Maule : entre éducation et développement des territoires, la coopération dans le domaine de l'enseignement technique"

16:10 - 17:40 Renforcement de la coopération : le développement de l'expertise territoriale

Pratiques comparées dans le développement territorial. Analyse d'expériences. Les collectivités françaises proposent une expertise reconnue. Comment celle-ci est-elle discutée, mise en débat dans les coopérations? En quoi ces confrontations permettent-elles une amélioration commune des pratiques? Quelles actions, dans les coopérations, renforcent le co-développement de ces expertises partagées?

II. PROGRAMME DU SÉMINAIRE

17

JANVIER

16:10 - 17:40 Renforcement de la coopération : le développement de l'expertise territoriale

Etudes de cas pour un débat:

- *Antoine Martinez, Christian Benezis, Conseillers Généraux de l'Hérault, Eduardo Chia, chercheur INRA - Edgar Pujado, chargé de mission de l'Unité des Relations Internationales de la région de Coquimbo : "Les apports de la coopération décentralisée dans la recherche et le développement territorial : l'exemple de l'étude sur la périurbanisation"*
- *Armando Uribe, représentant de la Région Ile de France au Chili - Manuel Urrutia Figueroa, Président de la Commission d'Aménagement territorial du Conseil Régional Métropolitain de Santiago: "L'aménagement urbain"*

Exemples d'action de coopération:

- *Jean Dey, Vice-Président du Conseil Général de Seine-et-Marne, Président de la Réserve de Biosphère de Fontainebleau-Gâtinais, Jérôme Pelenc, chargé de coopération - Mario Galvez, coordinateur de la Réserve de Biosphère de La Campana - Peñuelas: "Entre promotion du territoire et préservation du territoire, la coopération entre les Réserves de Biosphère de Fontainebleau - Gâtinais et de La Campana - Peñuelas"*
- *Maryvonne Blondin, Présidente du groupe tourisme, Anne-Claire Gaudru, chargée de mission, Cités Unies France: "Tourisme responsable: les apports de la coopération entre les territoires"*

17:40 - 18:00 Regards de collectivités françaises et chiliennes en recherche de coopération

- *Simeoni Noussithe-Koueta, Maire-Adjoint d'Hérouville en charge des relations internationales - Commandant Frédéric Robert, SDIS 48*
- *Association de Municipalités pour le Développement Economique Local*

18:00 - 18:30 Questions / Débat

Lieu : Hôtel Plaza San Francisco – Alameda 816 – Santiago

18

JANVIER

III. Perspectives pour la coopération décentralisée franco-chilienne

Modérateur : Omar Jara, Association Chilienne des Municipalités

09:00 - 09:15 • *Yannick Lechevallier : "Bilan des modèles et outils de coopération décentralisée"*

09:15 - 10:00 Constat et enjeux politiques actuels de la coopération décentralisée franco-chilienne

- *Roberto Romero, Vice-Président de la Région Ile de France en charge des relations internationales, Président du groupe-pays Chili de Cités Unies France*
- *Jaime Fuentealba, Président de la Commission Internationale du Conseil Régional Métropolitain de Santiago*
- *Santiago Rebolledo, Président de la Commission Internationale de l'Association Chilienne des Municipalités*

II. PROGRAMME DU SÉMINAIRE

18

JANVIER

10:15 - 10:30 **Café**

10:30 - 11:30 **Comment assurer la durabilité de l'action?**

- *Martine Zejgman, Adjointe au Délégué à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, Ministère des Affaires Etrangères : « Les instruments mis à la disposition des collectivités territoriales »*
- *Enrique O'Farrill, Chef du Département Partenaires de Coopération, Agence de Coopération Internationale du Chili : « Intégrer la coopération décentralisée par les projets triangulaires »*
- *Georges Bonan, expert en développement territorial et coopération internationale: « Associer les acteurs du territoire : acteurs publics, Partenariat Public- Privé, société civile »*

11:30 - 12:00 **Questions / Débat**

IV. Clôture du séminaire

Présentation des conclusions

- *Roberto Romero, Président du groupe-pays Chili de Cités Unies France*
- *Président de l'Association Chilienne des Municipalités*

Signature de la lettre d'intention entre les Associations de Collectivités

Bilan du séminaire et perspectives de la coopération décentralisée France – Chili

- *Jean-Michel Despax, Délégué à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, Ministère des Affaires Etrangères*
- *Eugenio Pössel, Directeur adjoint de l'Agence de Coopération Internationale du Chili*

Déjeuner de clôture

- *Départ des collectivités françaises pour des visites à leurs partenaires chiliens.*

**APPORTS DES SESSIONS
DE TRAVAIL**

III.I

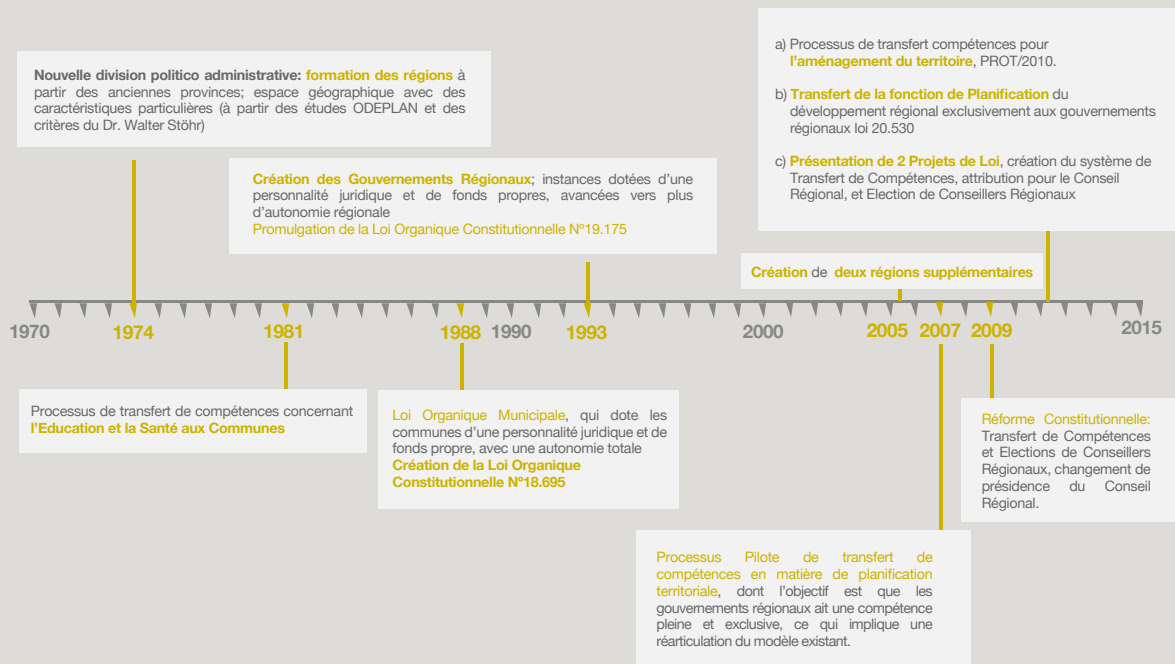
LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DANS LES TERRITOIRES. PERSPECTIVES COMPARÉES FRANCE – CHILI

Cette fiche est un récapitulatif de l'atelier « Regards croisés sur l'organisation politique et technique des territoires » organisé au cours du séminaire franco-chilien de la coopération décentralisée, les 17 et 18 janvier 2013 à Santiago, Chili. Elle reprend les éléments présentés au cours des interventions suivantes :

- **Jaime Torrealba**, Chef de Cabinet du Sous-secrétariat au Développement Régional et Administratif: "Perspectives de développement régional au Chili"
- **Jacques Pelissard**, Président de l'Association des Maires de France: "L'articulation des compétences des collectivités françaises"
- **Jaime Belmar**, Secrétaire Exécutif de l'Association Chilienne des Municipalités: "Les gouvernements locaux et la réforme municipale à venir"

ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE AU CHILI : ENTRE DÉCENTRALISATION ET DÉCONCENTRATION

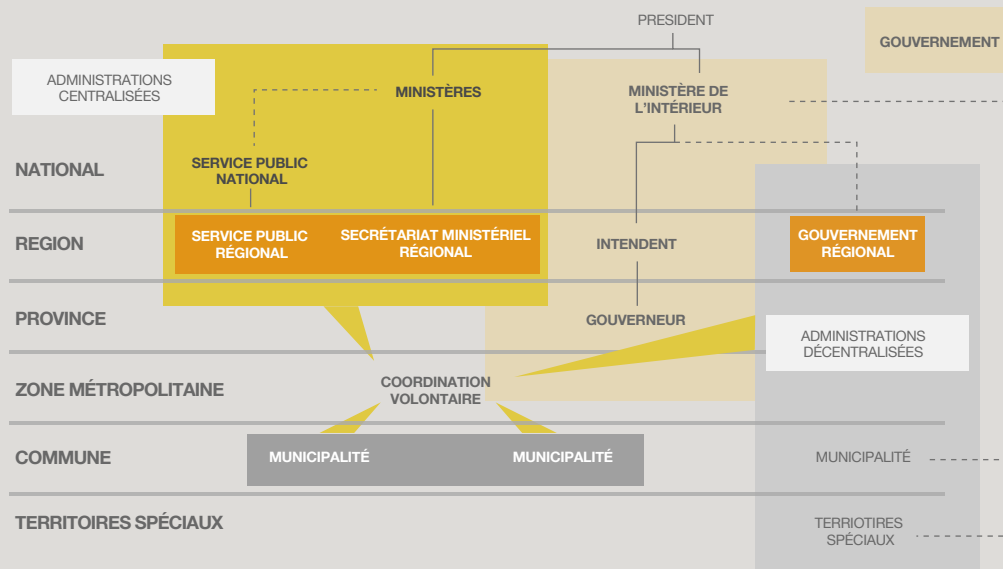
La Décentralisation au Chili



III.1

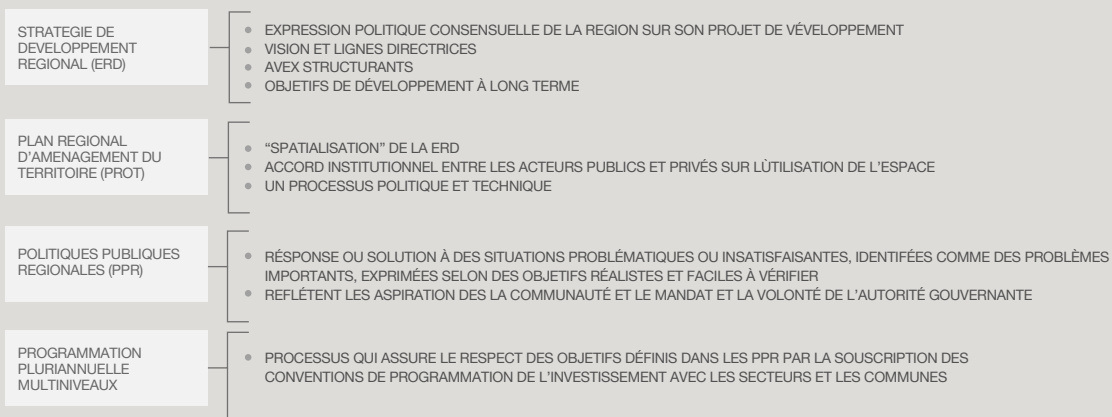
LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DANS LES TERRITOIRES. PERSPECTIVES COMPARÉES FRANCE – CHILI

STRUCTURE DE L'ADMINISTRATION DE L'ETAT



La Loi Organique de Gouvernement et Administration Régionale (loi n° 19.175) établit que le Gouvernement Régional (intendant et conseil régional) est chargé, sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur : de la police, la sécurité publique, la politique d'immigration, et d'assurer les services de l'Etat dans un cadre déconcentré. Il bénéficie d'une personnalité juridique et de fonds propres.

Pour atteindre son objectif de promotion équitable du territoire, le Gouvernement Régional dispose d'un Système Régional de Planification, une série d'instruments de planification à court, moyen et long termes.

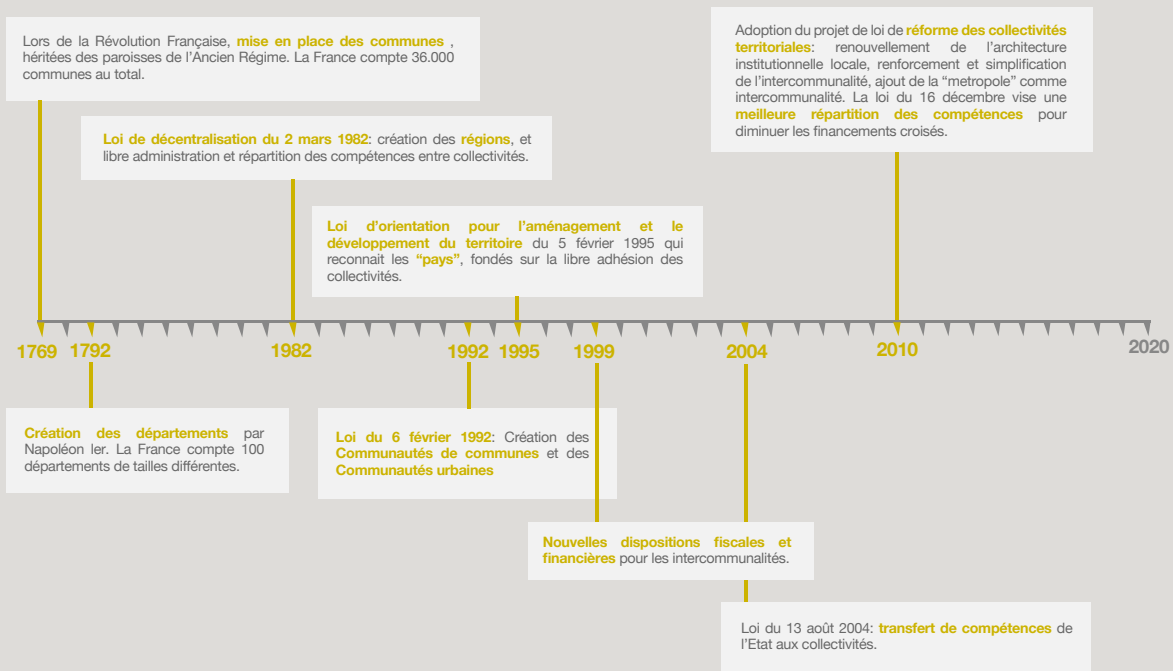


Auquel s'ajoutent deux fonds:
 • Fond de développement régional
 • Fond commun municipal

III.1 LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DANS LES TERRITOIRES. PERSPECTIVES COMPARÉES FRANCE – CHILI

ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE EN FRANCE: L'ENJEU DE LA RATIONALISATION

Decentralisation en France



Maillage du territoire et rationalisation des compétences

En France, le maillage du territoire est hérité de l'histoire. Le dispositif est uniforme : les collectivités locales ont les mêmes compétences, les mêmes moyens fiscaux quelle que soit leur taille. Des compétences ciblées sont affectées par la loi : au département (notamment dans les domaines du social et des routes), à la région (formation et ensemble des actions de développement économique, d'aménagement territorial, d'équipement structurant). Les Communes, elles, ont une compétence générale en toute matière (scolaire, économique, social, culturel, sportif, environnement).

III.I LA REPARTICIÓN DE LAS COMPETENCIAS EN LOS TERRITORIOS

Les 500000 élus locaux, ce qui permettent une forte représentation démocratique mais le fort maillage territorial peut aussi entraîner une certaine lourdeur dans la gestion. Récemment, les gouvernements (Sarkozy et Hollande) essaient de mettre en place une rationalisation des compétences, pour atteindre une meilleure efficacité et une meilleure structuration du territoire. Depuis la Loi du 16 décembre 2010, seules les petites communes et les intercommunalités peuvent bénéficier de financements croisés en matière de tourisme, développement culturel et sportif.

La nouvelle loi en cours repose sur un principe de bloc de compétences : une collectivité se verrait attribuée une compétence de chef de file, complétée par la mise en place d'une conférence territoriale régionale, qui viserait à mieux articuler et répartir les compétences entre collectivités.

LES ENJEUX DE LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DANS LES TERRITOIRES

Décentralisation et autonomie financière

En France, la dotation aux collectivités provient de l'Etat (environ 50 milliards d'euros) et d'un prélèvement fiscal sur le territoire. Les communes bénéficient d'une autonomie financière et fiscale, les régions et départements dans une moindre mesure. La nouvelle loi devrait développer l'autonomie fiscale des collectivités pour rationaliser les dotations de l'Etat. Une véritable décentralisation suppose une autonomie financière, qui pousse les élus à être responsables de leur investissement. Les citoyens peuvent payer plus d'impôts s'ils voient la réalité des investissements dans des services à la population.

L'articulation entre les territoires

Malgré de nettes avancées dans la transmission de compétences et de financement, le Chili manque d'une véritable articulation entre les différents niveaux de gouvernement pour atteindre la décentralisation ; ainsi, les plans de développement municipaux (PLADECO) et régionaux ne s'articulent pas, et les communes ne sont pas consultées pour l'approbation des projets régionaux.

Un manque de volonté politique pousse à ne pas consolider les communes, qui pâtissent d'une image de corruption, opacité, manque de compétences. Pourtant, le renforcement du pouvoir politique des communes est primordial à la décentralisation. Selon l'agenda +30 (agenda de la décentralisation), l'Etat peut transférer 30% de son budget, alors qu'aujourd'hui, il n'en transfère que 13%. Un transfert des compétences passe aussi par une formation des personnels municipaux, en vue d'une gestion et une comptabilité transparentes.

III.II LES ASSOCIATIONS DE COMMUNES : EXEMPLES FRANÇAIS ET CHILIENS

Cette fiche est un récapitulatif de l'atelier « Regards croisés sur l'organisation politique et technique des territoires » organisé au cours du séminaire franco-chilien de la coopération décentralisée, les 17 et 18 janvier 2013 à Santiago, Chili. Elle reprend les éléments présentés au cours des interventions suivantes :

- **Marc Pessu**, Directeur Général de la Communauté de communes Cœur d'Estuaire:
"Le modèle d'intercommunalité à la française"
- **Javier Valenzuela**, Secrétaire Exécutif de l'Association des Municipalités Rurales de la Région Métropolitaine de Santiago: "L'intercommunalité en milieu rural"
- **Sadi Melo**, Maire de El Bosque:
"L'intercommunalité en milieu périurbain : l'expérience de Ciudad Sur"

LE MODÈLE D'INTERCOMMUNALITÉ À LA FRANÇAISE

En France, il y a 36000 communes mais seulement 950 dépassent 10000 habitants, ce qui rend nécessaire la mutualisation des actions au sein d'une intercommunalité. Aujourd'hui, il y a environ 2200 intercommunalités en France, des « pays » sont mis en place à un niveau intra-départemental. Les Communes gardent leur clause de compétences générales mais peuvent déléguer des compétences, quand il y a une plus-value, que cette mutualisation permet d'être plus efficace, et de rationaliser la dépense publique.

1966

CRÉATION DES COMMUNAUTÉS URBAINES

1982

LOI DE DÉCENTRALISATION - 2 MARS 1982:
SUPPRESSION DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE EXERCÉE PAR LE PRÉFET

1992

LOI ATR - 6 FÉVRIER 1992:
CRÉATION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

1999

LOI « CHEVÈNEMENT » 12 JUILLET 1999:
CRÉATION DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

2010

LOI RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES:
CRÉATION DES MÉTROPOLIS

TYOLOGIE ET OBJECTIF DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Il existe différents types d'EPCI à fiscalité propre :

- Communautés de communes (CC): 2358 pour 31230 communes
- Communautés d'agglomération (CA) (> 50000 hab. et une commune de plus de 15000 hab.) : 202 pour 3600 communes
- Communautés urbaines (CU) (450000 hab.) : 15 pour 398 communes
- Métropoles (regroupement de plus de 500000 hab.) :1

Le but est de regrouper des communes pour:

- Gérer en commun des services / prestations (transports urbains, collecte et traitement des déchets, assainissement des eaux,...).
- Gérer en commun des équipements publics (équipements sportifs notamment).
- Élaborer des projets de développement économique et territorial, d'aménagement ou d'urbanisme.

Fonctionnement

L'EPCI intervient seulement sur les compétences qui lui sont transférées (principe de spécialité fonctionnelle) et selon son périmètre géographique (principe de spécialité territoriale). Il peut verser des fonds pour des opérations communales (et réciproquement). L'EPCI a une personnalité morale, et il dispose de délégués communautaires représentant les communes, ce qui constitue un défi de transparence démocratique, qui élisent à leur tour un président et un bureau. Les décisions sont soumises au contrôle budgétaire.

RETOS E INTERÉS DE LAS INTERCOMUNALIDADES

Les bénéfices sont :

- Une taille critique renforçant le rayonnement et l'attractivité du territoire.
- Un périmètre qui permet l'émergence de projets d'envergure.
- Une reconnaissance de la structure par l'ensemble de la population et des partenaires institutionnels et économiques.
- Une stratégie de développement sur le long terme permettant d'anticiper les évolutions et de stabiliser l'action des pouvoirs publics.

Au Chili, les associations territoriales permettent aussi d'agréger les compétences politiques et techniques des différentes communes, alors que les communes font face à des défis de formation et de transparence de la gestion. Si les associations de communes existent de fait au Chili depuis le retour de la démocratie, une nouvelle loi d'associativisme leur donne maintenant une reconnaissance juridique à travers l'attribution d'une personnalité morale. Des questions se posent cependant sur les attributions et financements dont disposent les associations, alors que le Chili, réticent à la décentralisation, transmet déjà peu de ressources aux communes.

EXEMPLES D'INTERCOMMUNALITÉS FRANÇAISES ET CHILIENNES

L'exemple de Cœur d'Estuaire

La constitution de l'intercommunalité Cœur d'Estuaire, en 2003, a permis l'aménagement de deux parcs, un projet touristique, un programme de recherches impliquant les agriculteurs, des réalisations de projets utilisant des solutions constructives, deux éco-quartiers, etc.

L'Association des Municipalités Rurales de la Région Métropolitaine de Santiago

L'association a été créée en 2006 autour de 18 communes rurales de la Région Métropolitaine de Santiago. L'objectif est de valoriser les territoires ruraux (qui constituent 80% du territoire de la région) et stimuler leur développement. Une stratégie a été mise en place autour du développement du tourisme, pour son impact sur la croissance économique et comme moyen de préservation de la culture, la tradition (artisanat, gastronomie) et de la nature. Les défis de l'association sont la formation du capital humain, et le développement de stratégies communes avec les acteurs publics centraux (Sernatur, conseil de la culture et des arts, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Economie, Ministère de la Santé), et le secteur privé (Chambres de commerce, opérateurs touristiques). Ce projet est appuyé à travers la coopération entre la Région Métropolitaine de Santiago et la Région Ile de France.

Ciudad Sur

Ciudad Sur rassemble 7 communes situées dans la périphérie sud de Santiago, autour de 7 axes de travail: développement social, éducation, santé, développement économique local, sécurité citoyenne, développement urbain et environnement, culture. Cette association fait face à des difficultés liées aux inégalités de ressources entre les communes qui la constituent.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCE-CHILI: UNE ARTICULATION DES TERRITOIRES ET DE LEURS ACTEURS

Cette fiche est un récapitulatif des ateliers « Constat et enjeux politiques actuels » et « Comment assurer la durabilité de l'action ? » organisés au cours du séminaire franco-chilien de la coopération décentralisée, les 17 et 18 janvier 2013 à Santiago, Chili. Elle reprend les éléments présentés au cours des interventions suivantes:

- **Yannick Lechevallier** (Agence Coop Dec Conseil)
- **Roberto Romero** (Région Ile de France/ Groupe Chili de Cités Unies France)
- **Jaime Fuentealba** (Conseil Régional Métropolitain de Santiago)
- **Juan Carlos Hernandez** (Association Chilienne des Municipalités)
- **Martine Zejgman** (Ministère des Affaires Etrangères)
- **Enrique O'Farrill** (Agence de Coopération Internationale du Chili)
- **Georges Bonan** (expert en développement territorial et coopération internationale)

Cette fiche s'appuie également sur les éléments de réflexion proposés par les collectivités territoriales françaises et chiliennes engagées dans des actions de coopération lors des ateliers « Renforcement de la coopération : la mobilisation des acteurs du territoire » et « Renforcement de la coopération : le développement de l'expertise territoriale ».

UN MODÈLE DE COOPÉRATION?

Il est difficile de parler de « modèle » de coopération car les collectivités font face à de multiples enjeux et attentes et s'organisent différemment pour y répondre. La catégorisation est délicate face à cette richesse, cette inventivité des collectivités.

LA PLACE FONDAMENTALE DU FACTEUR HUMAIN

L'humain est au cœur des coopérations. Les liens de confiance, à tout niveau (politique, technique, etc.), sont un socle pour que les deux territoires mettent en œuvre des projets efficaces. Les « passeurs », coopérants ou chercheurs experts qui font le lien entre acteurs des deux territoires (à l'exemple d'Eduardo Chia pour la coopération Hérault-Coquimbo), jouent aussi un rôle dans la construction d'un langage commun.

III.III

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCE-CHILI: UNE ARTICULATION DES TERRITOIRES ET DE LEURS ACTEURS

Les réseaux, à l'instar de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), sont des outils efficaces pour développer des expertises au niveau international et favoriser les échanges.

Une particularité de la coopération décentralisée France – Chili est la forte présence de représentants permanents des collectivités au Chili, référents et interlocuteurs des acteurs associatifs et institutionnels, en relation avec les chargés de mission ; ils sont un gage d'efficacité des actions sur place. Cela montre aussi la place importante accordée à la coopération avec Chili par les collectivités françaises.

FONDER LA COOPÉRATION SUR LES ACTEURS LOCAUX

RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE



ÉTABLIR LE LIEN ENTRE LA COLLECTIVITÉ ET LES ACTEURS LOCAUX APRÈS LEUR IDENTIFICATION



CONSTRUIRE LE CONSENSUS ENTRE LES ACTEURS SUR LES PRIORITÉS ET LES RÉSULTATS ATTENDUS

Pour que l'action soit durable, la coopération décentralisée doit être centrée sur les besoins du territoire, et les collectivités locales doivent construire une politique de développement local. Le dialogue avec les acteurs du territoire renforce leur participation à long terme, et la pérennité des actions de coopération.

Une coopération ancrée dans le territoire repose sur la participation des acteurs publics et privés du territoire, qui dans l'idéal s'appuie sur la signature formelle d'accords, de conventions qui les lient.

III.III

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCE-CHILI: UNE ARTICULATION DES TERRITOIRES ET DE LEURS ACTEURS

LA PLACE DE LA COMMUNE, INSTITUTION DÉCENTRALISÉE À L'ÉCHELLE LOCALE

Les communes sont les acteurs principaux du développement territorial, car les secteurs d'intervention et les bonnes pratiques s'appliquent à l'échelle locale. L'expérience française en gestion communale et intercommunale peut être utile au Chili. D'autres thématiques de coopération paraissent aussi intéressantes: promotion de la ville (économique, touristique, etc.), projection politique et stratégie d'aménagement, politiques sociales, échanges techniques, formation professionnelle, gestion des déchets, etc. A Chiloé, par exemple, les communes ont réussi, malgré leurs différences, à travailler ensemble à la mise en valeur du patrimoine. Ce travail collectif face à des problématiques communes, encouragé par le Finistère, permet de stimuler le développement local.

L'ARTICULATION DES ACTEURS : UN CERCLE VERTUEUX POUR LES TERRITOIRES

COMMENT CONSTRUIRE LE CONSENSUS?

COMPLEXE, CAR LES ACTEURS ET FACTEURS CHANGENT CONTINUUELLEMENT...



ANCRAGE DE L'APPROPRIATION = DURABILITÉ

Georges Bonan, 2013

III.III

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCE-CHILI: UNE ARTICULATION DES TERRITOIRES ET DE LEURS ACTEURS

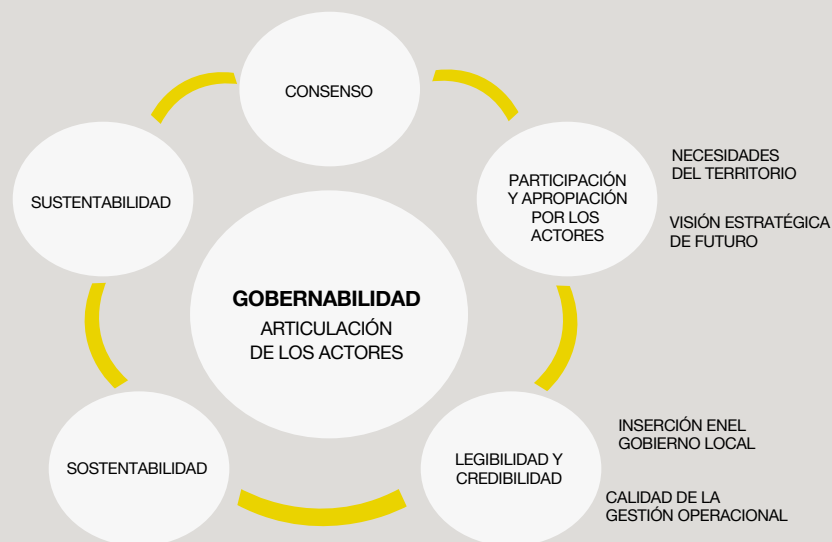
L'articulation de tous ces acteurs favorise une coopération durable dans le temps, avec des résultats, et un développement durable, qui génère cohésion et équité sociale et préservation de l'environnement.

La Dordogne l'a réussi en structurant une filière bois-énergie où acteurs publics et privés travaillent ensemble pour apporter des solutions aux problèmes de pollution et d'épuisement d'énergie. La Réserve de Biosphère de Fontainebleau-Gâtinais a réussi à fédérer plusieurs institutions : la région Ile de France, plusieurs universités, deux conseils généraux (Essonne et Seine et Marne), les communes, les services consulaires, la chambre d'agriculture, les représentants des associations françaises de préservation de l'environnement, etc, ce qui permet une réflexion collective sur le développement durable du territoire.

L'usage des technologies de l'information et communication développe les liens entre les territoires. Cette coopération creusée permet de générer des dynamiques de cercle vertueux de développement pour les territoires, grâce à un travail sur le langage commun, à des confrontations d'idées entre population mais aussi entre structures du territoire, et à des mises en commun de pratiques.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

Le cercle vertueux Gouvernance/ Durabilité



Georges Bonan, 2013

III.IV COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCE-CHILI: LE RÔLE DU POLITIQUE

Cette fiche est un récapitulatif des ateliers « Constat et enjeux politiques actuels » et « Comment assurer la durabilité de l'action ? » organisés au cours du séminaire franco-chilien de la coopération décentralisée, les 17 et 18 janvier 2013 à Santiago, Chili. Elle reprend les éléments présentés au cours des interventions suivantes:

- **Yannick Lechevallier** (Agence Coop Dec Conseil).
- **Roberto Romero** (Région Ile de France/ Groupe Chili de Cités Unies France).
- **Jaime Fuentealba** (Conseil Régional Métropolitain de Santiago).
- **Juan Carlos Hernandez** (Association Chilienne des Municipalités).
- **Martine Zejgman** (Ministère des Affaires Etrangères).
- **Enrique O'Farrill** (Agence de Coopération Internationale du Chili).
- **Georges Bonan** (expert en développement territorial et coopération internationale).

Cette fiche s'appuie également sur les éléments de réflexion proposés par les collectivités territoriales françaises et chiliennes engagées dans des actions de coopération lors des ateliers « Renforcement de la coopération : la mobilisation des acteurs du territoire » et « Renforcement de la coopération : le développement de l'expertise territoriale ».

LE CHILI EST UN PAYS « ÉMÉRGÉ », CE QUI IMPLIQUE UNE ÉVOLUTION DES CONCEPTS ET PRATIQUES DE COOPÉRATION

Le Chili est un pays non plus émergent mais bien émergé, qui fait partie de l'OCDE depuis 2011.

En parallèle, l'Europe est profondément touchée par la crise. Les collectivités territoriales doivent acter ce nouvel contexte local, régional et mondial pour rééquilibrer leur action internationale en modifiant les concepts et pratiques de coopération.

Malgré les discours de réciprocité, on a souvent plutôt orienté les coopérations dans un sens unique d'aide France/Chili, lié à une volonté historique d'exporter l'excellence française. Du côté des autorités chiliennes, on identifie un besoin, une attente, et on propose un échange. Ces deux postures sont à rapprocher pour favoriser un plus fort impact mutuel. Il n'est plus possible de travailler uniquement dans un cadre de solidarité internationale, il faut assumer la dimension de co-opération. Les collectivités françaises doivent exprimer une demande, penser au retour sur le territoire, d'autant qu'elles doivent justifier leurs actions à l'international auprès de la population.

III.IV COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCE-CHILI: LE RÔLE DU POLITIQUE

QUEL INTÉRÊT ONT LES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES À COOPÉRER AVEC LE CHILI ?

Le Chili apparaît comme un pays auprès duquel trouver de nouvelles sources d'innovation. Les collectivités doivent mettre en œuvre une politique de co-développement en vue d'un bénéfice partagé pour les deux territoires, basée sur des échanges de savoir-faire et d'éléments à forte valeur ajoutée. A ce titre, l'exemple de la coopération Hérault-Coquimbo est intéressant : c'est une coopération ancrée sur la recherche agronomique et les français sont demandeurs d'expertise chilienne au niveau de la conchyliculture. De même, dans le cadre de la coopération entre Réserves de Biosphère, les français cherchent à apprendre de l'expérience chilienne d'éducation à l'environnement dans les écoles de la zone.

L'action à l'international est un outil indispensable pour donner une nouvelle dimension aux collectivités. Elles y gagnent une ouverture et une valorisation du territoire, et un enrichissement, une mise en réseau du territoire, un redimensionnement des politiques publiques.

LE RÔLE DU POLITIQUE

Un engagement du politique : légitimation et planification de la coopération

La coopération, n'est pas une question technique, elle relève de la politique publique. Les questions concernant les collectivités territoriales sont politiques, du plus haut niveau (avec les orientations politiques du gouvernement) à l'échelle locale (avec les municipalités). Pour que la coopération soit pertinente, cet engagement du politique doit transcender les clivages et les alternances politiques, comme c'est le cas du Finistère, où la coopération est soutenue par toutes les forces politiques. Le politique a un rôle de légitimateur de l'action internationale des collectivités.

Un pilotage politique régulier

Un pilotage politique régulier permet de s'adapter aux évolutions, et ne nécessite pas forcément de nombreux déplacements. Il permet de définir des axes stratégiques et fixer les décisions. Au-delà de l'accord en lui-même, il permet de redéfinir et préciser les objectifs pour ancrer et renforcer les coopérations. A ce titre, l'exemple de la coopération de la Région Ile de France avec la Région Métropolitaine de Santiago est intéressant avec l'organisation de « comités mixtes » pour rééquilibrer les orientations stratégiques et faire évoluer la coopération.

III.IV COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCE-CHILI: LE RÔLE DU POLITIQUE

Assurer la cohérence et la durabilité de l'action

Pourquoi la durabilité est-elle un des principaux défis de la coopération décentralisée?

La coopération décentralisée est fragile (elle a des résultats différés, ne correspond pas au rythme des élections, fait partie d'un champ nouveau difficile à légitimer, encore plus en temps de crise) et complexe (une compétence n'est jamais totalement décentralisée, et encore moins dans des pays non décentralisés, et la coopération engage deux territoires, parfois plus).

La durabilité réside dans les modes de gouvernance, mais elle est également induite par des instruments mis en place pour soutenir la coopération décentralisée.

En France, L'Etat appuie et accompagne les processus de coopération décentralisée par des actions spécifiques de la Délégation pour l'Action Extérieure des collectivités territoriales (DAECT) et la Commission nationale de coopération décentralisée (CNCD), espace de dialogue entre représentants des collectivités territoriales et de l'Etat, et un soutien aux réseaux nationaux de collectivités (Cités Unies France par exemple), et aux structures régionales pluriacteurs. Le Ministère des Affaires Etrangères s'est aussi doté d'outils spécifiques comme les appels à projet ou l'atlas de la coopération décentralisée, qui permet une implication des ministères techniques, des ambassades, à des agences (AFD par ex), des Instituts français (action culturelle).

Au niveau local, le politique joue un rôle de mobilisation des citoyens et des acteurs. On a donc un engagement politique et un engagement territorial sous l'impulsion des autorités locales.

De qui/quoi dépend la durabilité?

La durabilité ne dépend pas de l'action ou du partenaire, mais naît d'une stratégie d'articulation des acteurs, d'une méthodologie qui a ses indicateurs: un système de gouvernance multi-acteurs, avec des mécanismes pour intégrer les différentes opinions dans les décisions, la formation des opérateurs publics, la reconnaissance de l'autonomie de la société civile, la construction d'un plan stratégique de développement durable.

III.IV COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCE-CHILI: LE RÔLE DU POLITIQUE

LES BONNES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS

- Identifier les motivations et attentes respectives des acteurs, la similarité des enjeux pour un enrichissement mutuel.
- Fixer des objectifs et des délais précis pour pouvoir évaluer la coopération et la réorienter si nécessaire. Veiller à la cohérence et au respect des engagements pour permettre la réalisation des objectifs opérationnels fixés.
- Définir l'organisation locale de la coopération. S'entendre sur le rôle des partenaires et la répartition des compétences. Élaborer un langage commun. Travailler à la co-construction de projets.
- Assurer la transparence dans les circuits de décision.
- Allouer les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions de coopération
- Impliquer et responsabiliser les services publics de manière à ce que les alternances, les changements de mandat politique (décalés entre pays) n'entraînent pas de risque pour la continuité de la coopération.
- Réaliser un suivi de projets par des techniciens afin de pérenniser la coopération.
- Se concentrer sur des thèmes qui mobilisent les acteurs du territoire.
- Donner de la visibilité à la coopération, travailler à la capitalisation du travail effectué (ex : cas de Chiloé).

**COOPÉRATIONS
DÉCENTRALISÉES
ENTRE COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
CHILIENNES ET FRANÇAISES**

IV.1 LA COOPÉRATION RÉGION ILE DE FRANCE - RÉGION MÉTROPOLITAINE DE SANTIAGO



LE CADRE FORMEL DE COOPÉRATION

La coopération décentralisée a été créée dans le but de rendre plus participative et inclusive la gestion extérieure de l'Etat. Depuis l'accord de coopération signé le 7 avril 1995 jusqu'à aujourd'hui, diverses initiatives ont vu le jour à la RMS, fruits de cette coopération.

HISTORIQUE DE LA COOPÉRATION

La coopération entre les deux Régions naît d'une volonté politique.

Début des années 1990 : premiers contacts réguliers entre les deux Régions, sous la forme notamment de missions d'élus et d'entrepreneurs franciliens à Santiago.

Avril 1995 : signature d'un Accord cadre de coopération

Tous les 3 ans (1999, 2002, 2005, 2009, 2012), les deux Régions se réunissent en un Comité mixte de coopération ; elles dressent le bilan des actions passées ou en cours et adoptent de nouveaux projets à développer.

AXES PRIORITAIRES DE COOPÉRATION

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET TRANSPORT
- SANTÉ ET ENVIRONNEMENT
- EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
- CULTURE ET AUTRES ACTIVITÉS SPORTIVES

QUELQUES CHIFFRES IMPORTANTS

- Plus de 5000 personnes ont participé à la Semaine Française au Chili – édition 2011.
- Promotion de la Semaine Chilienne en France, évènements, festivals et inaugurations.
- Une reforestation de 10 hectares a été effectuée au Cerro Colorado (Renca).
- 11 communes de Santiago ont participé au cadastre de Cité et Passages.
- 1501 bénéficiaires d'animations en milieu scolaire sur la prévention du VIH-SIDA.
- Plus de 40 bourses de doctorats octroyées.
- 120 personnes en moyenne reçues par mois au centre de Conseil et détection du CRIAPS.
- 9000 scolaires chiliens ont effectué un voyage en France en 2005.
- 3993 crédits attribués à 9575 personnes (à la fin de décembre 2007).
- Plus de 5000 microcrédits sollicités en 2008.
- Création d'un parc dans la commune de Recoleta.
- Création de la première crèche indigène de la RMS.

IV.I LA COOPÉRATION RÉGION ILE DE FRANCE - RÉGION MÉTROPOLITAINE DE SANTIAGO

PRINCIPAUX PROJETS EXÉCUTÉS EN 2012

- Elaboration du plan directeur régénération urbaine et programme de logement Barrio Mapocho la Chimba
- Etude de réhabilitation de Cités et passages patrimoniaux
- Restauration et agrandissement INSUCO

BUDGET INVESTISSEMENT TOTAL DES RÉGIONS RIF-RMS

● Projets exécutés au Ier Comité Mixte (1999-2001) :	828.136 €
● Projets exécutés au IIème Comité Mixte (2002-2004):	1.543.912 €
● Projets exécutés au IIIème Comité Mixte (2005-2008) :	1.039.550 €
● Projets exécutés au IVème Comité Mixte (2009-2011):	3.490.149 €
TOTAL	6.901.747 €

TYPE D'ACTEURS IMPLIQUÉS

Côté chilien:

Ministère de l'Intérieur (SUBDERE), Ministère des Affaires Etrangères, Ministère du Logement et de l'Urbanisme, Ministère des Travaux Publics, Ministère des Transports, Conseil National de la Culture et des Arts, AGCI, ACHM, Municipalités de Santiago, Recoleta, Independencia, Peñalolén, Lo Prado, La Granja, AMUR, Asociación de municipios Ciudad Sur, METRO de Santiago, Fondation internationale Teatro a Mil (FITAM), Colectivo Mapocho, Obsevatoire des Politiques Culturelles de l'Université du Chili, Faculté d'architecture, design et études urbaines de la PUC, Ecole d'architecture de l'UDP, COSECH, Chambre de commerce franco-chilienne, INSUCO, EMERES, Centro de Formación de la Industria franco-chileno (CFI), Lycées, Réserves de biosphère...

Côté français :

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France (IAU), Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPF), ARCADI, PACT-ARIM 93, Muséum national d'histoire naturelle, l'Institut Français, CRIPS, Comité régional du tourisme d'Ile-de-France (CRT), ARENE, ORDIF, STIF, AIRPARIF, UBIFRANCE, SIRCHAL, EMB Sannois, le théâtre Aleph, Lycées, Réserves de biosphère...

PERSPECTIVAS PARA EL 2013

- Misión cultura, 14 al 17 de enero 2013
- Misión política, 15 al 19 de enero 2013
- Misión transportes, 25 al 30 de enero 2013
- Misión Cumbre CELAC-UE, 25 al 30 de enero 2013.

IV.1 LA COOPÉRATION RÉGION ILE DE FRANCE - RÉGION MÉTROPOLITAINE DE SANTIAGO

CONTACTS

En France : Brigitte Field, chargée de mission coopération décentralisée, brigitte.field@iledefrance.fr

Au Chili : Armando Uribe Echeverría, représentant de la RIdF au Chili : armando.uribe@iledefrance.cl

Miguel Acevedo, chef de l'Unité régionale des affaires internationales (URAI) de la RMS, macevedo@gobiernosantiago.cl

IV. II LA COOPÉRATION CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HÉRAULT-GOBIERNO REGIONAL DE COQUIMBO



LE CADRE FORMEL DE COOPÉRATION

Protocole de coopération décentralisée signé en 2001, et convention actuelle signée le 23 mai 2011 pour les activités 2011-2012.

HISTORIQUE DE LA COOPÉRATION

Le premier accord a été signé en 1998. Un protocole de coopération décentralisée, signé en 2001, est venu le compléter.

AXES PRIORITAIRES DE COOPÉRATION

- COOPÉRATION SCIENTIFIQUE, INNOVATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
- TOURISME
- SANTÉ
- APPUI À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À LA DÉCENTRALISATION

PROJETS

Tourisme

- Prêter un appui dans la définition d'une stratégie globale et intégrée du tourisme au niveau régional (mission de l'expert J .F. Pouget de l'ADT au Chili en Novembre 2011)
- Porter à connaissance les expériences et bonnes pratiques de l'Hérault, pouvant permettre au Gouvernement Régional de Coquimbo et au SERNATUR, de bénéficier d'un transfert d'expériences
- 3 Conseillers régionaux chiliens se sont rendus en Hérault pour découvrir le modèle oenotouristique héraultais en novembre 2012.

Coopération scientifique, Innovation, Recherche et Développement

Environnement et qualité des eaux

- Visite du biocampus et d'Agropolis par le Pr. Edding (CIDTA) en juin 2011.
- Croiser l'expérience en aquaculture durable des 2 régions, pour le développement de la valeur ajoutée des produits de la mer, d'une manière réciproque. Le CG34 a subventionné le Syndicat des professionnels de la Conchyliculture du Bassin de Thau pour la réalisation de cette action (une délégation de chefs d'entreprises héraultais s'est rendue au Chili en Avril 2012)

IV.II

LA COOPÉRATION CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HÉRAULT-GOBIERNO REGIONAL DE COQUIMBO

Recherche en Ressources Hydriques, Cultures Marines, Biotechnologie

Ressources hydriques :

- Soutien à l'observatoire des ressources hydriques sur le modèle français et aux recherches en matière de qualité et quantité des eaux (CEAZA)
- Réduction des intrants (produits phytosanitaires) en vitiviniculture (INIA).
- Filière maritime et littorale : missions conjointes avec les ostréiculteurs du bassin de Thau et ceux de la baie de Tongoy et échanges d'étudiants en sciences de la mer (FUNDACION CHILE et UCN + Polytech Montpellier).

Etude de la diversité génétique des cultures:

- Identification de gènes des plantes résistantes aux métaux lourds, utilisables en bio-remédiation des sols/eaux contaminées (CEAZA).

Gestion des ressources hydriques dans un système agro-urbain durable

- Recherches sur la qualité de l'eau et la pollution des eaux de surface et des sols viticoles (partager le savoir-faire en matière de suivi et d'évaluation des risques de contamination par des produits phytosanitaires et développer un modèle de gestion intégrée de l'eau) .
- Analyses des innovations dans le goutte à goutte, avec une étude croisée entre Coquimbo et l'Hérault (INRA-UMR Innovation) : à travers le concept de système agro-urbain durable, il s'agit de formaliser les cohérences, organisations et agencements territorialisés aptes à renforcer l'intégration villes-agricultures.

Cette étude aura des retombées fortes pour l'Hérault, car elle croise des enjeux transversaux au regard des impacts de la péri-urbanisation des espaces naturels et agricoles sur les plans humains, économiques et environnementaux, dans les territoires de coopération.

Financé dans le cadre de l'ANR Systerra de 2011 à 2014, le projet repose sur l'analyse comparée de 5 terrains : l'aire urbaine de Montpellier, la plaine de Pise, la Lezíria do Tejo près de Lisbonne, les espaces périurbains de Meknès et l'agglomération de Constantine.

L'action chilienne est d'évaluer la possibilité d'un travail comparatif (analyse de l'agriculture périurbaine) avec les Villes de Quilpue, La Serena et Montpellier.

IV.II

LA COOPÉRATION CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HÉRAULT-GOBIERNO REGIONAL DE COQUIMBO

Modèles de soutien à l'innovation, de partenariat et de gestion intégrée

- Partager l'expérience du Conseil général de l'Hérault dans sa connaissance de la gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières, pour promouvoir un usage efficient et durable des ressources hydriques et un modèle de développement économique durable dans la région de Coquimbo (mission de S. Miquel en nov 2011).
- Qualimediterranée s'est vu transféré l'expérience chilienne en matière de bonnes pratiques de partenariat public-privé (PPP), qui sont portées par l'Agence de développement productif des régions chiliennes, les programmes d'amélioration de la compétitivité (PMC), les clusters productifs : programmes d'attraction des investissements (Cluster alimentaire). Une délégation de Pôles de Compétitivité français, dont Qualimediterranée, s'est rendue au Chili en décembre 2012 : visites d'entreprises et de clusters.

Santé

Coopération dans le domaine de la médecine hospitalière

- Echanges de 5 étudiants à l'été 2011 et 4 étudiants à l'été 2012 entre le l'UCN et le CHRU, selon les modalités prévues dans le protocole entre les 4 entités (CHRU, Université Montpellier I, Faculté de Médecine de Montpellier et UCN).

Coopération dans le domaine de la prévention sanitaire avec Hérault Sport

- Un séminaire et deux ateliers « personnes âgées » au sein de l'UCN en novembre 2011

Appui à l'aménagement du territoire et à la décentralisation

- Le GORE souhaite développer l'approche plus globale et systémique plutôt que thématique de la planification (Bord côtier, Urbanisation, Système rural et Bassins versants). La porte d'entrée étant le bassin versant, dans toutes ses composantes. Un expert spécialiste de l'Eau du Département, s'est rendu au Chili pour conduire cette mission (S. Miquel novembre 2011).

TYPE D'ACTEURS IMPLIQUÉS

La coopération repose sur des opérateurs techniques, qui sont subventionnés par le Conseil Général pour prendre en charge certains axes de coopération

En Chile:

CEAZA - CORFO - INIA – UCN (Université Catholique du Nord) - SERNATUR – Fundacion Chile – CIDTA.

En Francia:

Agropolis International (qui regroupe de nombreux centres de recherche) - Hérault-Tourisme - - Qualimediterranée - CHRU, Université Montpellier I, Faculté de Médecine de Montpellier - « Hérault Sport »

IV.II LA COOPÉRATION CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HÉRAULT-GOBIERNO REGIONAL DE COQUIMBO

BUDGET

30.000€ par an votés par le Conseil Général de l'Hérault.

CONTACTS

En France : Isabelle Bonnin, chargée de mission coopération décentralisée, ibonnin@cg34.fr

Au Chili : Edgar Pujado, chargé de mission de l'Unité des Relations Internationales de la région de Coquimbo, epujado@gorecoquimbo.cl

MISSIONS

Chaque année, une mission institutionnelle et plusieurs missions techniques.

IV.III LA COOPÉRATION CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE - PROVINCE DE CHILOÉ



LE CADRE FORMEL DE COOPÉRATION

Premiers contacts : 2002

Date du premier accord avec la province de Chiloé : Avril 2005

Convention de coopération avec l'Association des Municipalités de Chiloé : 2007

HISTORIQUE DE LA COOPÉRATION

- Création d'une antenne du Conseil général du Finistère à Chiloé et recrutement d'un premier représentant sur-place.
- Avril 2005 : Convention de coopération signée avec la province de Chiloé
- Août 2006 : Recrutement d'un deuxième représentant à Chiloé sur le volet « tourisme » afin de permettre l'appui à la politique territoriale de développement du tourisme de Chiloé
- 2007 : Convention de coopération avec l'Association des Municipalités de Chiloé
- 2010 : signature d'un avenant à la convention de 2005 afin de faciliter le travail en partenariat avec l'Oficina Provincial de Desarrollo Productivo.

AXES PRIORITAIRES DE COOPÉRATION

- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES CÔTIERS
- LE DÉVELOPPEMENT RURAL (TOURISME RURAL ET AGRICULTURE)
- L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJETS

Le développement durable des territoires côtiers

- Appui à la mise en place de partenariats entre lycées chilotes et finistériens : échanges, stages, organisation d'événements autour de la biodiversité et l'environnement marin ;
- Mise en place de projets de développement concernant la pêche à petite échelle (structuration, formation des pêcheurs, mise aux normes des ports de pêche, commercialisation, etc.)
- Gestion intégrée des territoires côtiers grâce à la gestion durable des espaces naturels littoraux (aires marines protégées/GIZC/PNRA) et la structuration des acteurs de la mer et du littoral à l'échelle provinciale.

IV.III LA COOPÉRATION CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE - PROVINCE DE CHILOÉ

Le développement rural

- Echange d'expériences entre acteurs finistériens et chilotes sur l'élaboration de politiques territoriales de tourisme.
- Accompagnement du territoire sur le traitement des déchets (participation de partenaires chiliens au salon POLLUTECH à Lyon, éducation à l'environnement, etc.)
- Appui à des projets d'envergure provinciale (routes thématiques, sentiers de randonnées, guide touristique, etc.)
- Appui à association de producteurs biologiques de Chiloé, marque territoriale, etc.)
- Echanges d'expériences et de savoir-faire entre organisations du tourisme rural (en matière d'observation du tourisme, de « certification et qualité » et de commercialisation de produits)
- Appui à l'élaboration et la promotion de circuits de tourisme solidaire.

L'éducation et la formation professionnelle

- Favoriser la création et le développement de relations entre lycées techniques, universités et autres organismes de formation professionnelle, initiale et continue, des deux territoires.
- Soutien au programme de bourses « Marcel L'Aot », géré par l'association Douar Nevez et par la consultoria chilienne Agaria Los Lagos.

Type d'acteurs impliqués

Le développement durable des territoires côtiers:

Côté chilien :

Association des Municipalités, Institut de développement de la pêche (IFOP), Universités, Sernapesca, lycées techniques de Chiloé, communes, fédérations, syndicats de pêcheurs et bureaux d'études...

Côté français :

Agrocampus-Cempama, IFREMER, Université de la Bretagne Occidentale (UBO), Station biologique de Roscoff (CNRS), France Haloties, lycée maritime du Guilvinec, lycée agricole de Bréhoulou, Comités locaux des pêches, Pôle de Compétitivité Mer-Bretagne, Parc marin d'Iroise, Nautisme en Finistère, etc.

Le développement rural

Côté chilien:

Municipalités, Réseau provincial de tourisme rural de Chiloé, Réseaux communaux de tourisme rural, Réseau d'Agro-tourisme de Chiloé, Sernatur, ChileEmprende, Agence Provinciale de Développement, Association de producteurs biologiques de Chiloé, etc.

Côté français:

Finistère tourisme, Gîtes de France, réseau Bienvenue à la Ferme Finistère, Alter enga, etc-.

IV.III LA COOPÉRATION CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE - PROVINCE DE CHILOÉ

BUDGET

Entre 80 000 euros et 100 000 euros/an pour le Finistère.

CONTACTS

En France : Anna Calvez, chargée de mission coopération décentralisée, anna.calvez@cg29.fr

Au Chili :

VSI représentants le Finistère à Chiloé: Yann ROYER, en charge du développement rural, finistereturismo@surnet.cl

Benoît Dumeau, en charge du développement durable des territoires côtiers, finistere@surnet.cl

Représentant de Chiloé: Matias Nardecchia Carrasco, secrétaire exécutif du Comité Technique de la Gobernación Provincial de Chiloé ctachiloe@gmail.com

MISSIONS

13 missions (tourisme rural, randonnée, mytiliculture, nautisme, etc.) de délégations chiliennes en France ;
8 missions politiques, 10 missions de suivi technique, 12 stages, environ 20 missions techniques ou d'échange d'expériences sur une thématique précise du Finistère à Chiloé.

IV.IV LA COOPÉRATION CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DORDOGNE – PROVINCE DE ARAUCANIA



LE CADRE FORMEL DE COOPÉRATION

2008: Signature de la convention cadre

2009: Adoption du programme de coopération décentralisée avec le Chili par les élus de l'Assemblée départementale

2009: Réponse à l'appel à projets lancé par le Ministère des Affaires Etrangères et européennes

2009: Délibération actant le programme de coopération décentralisée par les élus de l'Assemblée Départementale

2012: Ratification convention cadre actant la nouvelle présidence régionale en Araucanie

2012: Signature de l'avenant à la convention cadre actant les actions spécifiques

HISTORIQUE DE LA COOPÉRATION

La coopération s'est enclenchée en 2008 à la suite des accords signés entre les Etats Chilien et Français visant à favoriser les coopérations décentralisées entre collectivités locales françaises et chiliennes. Fort des expériences à l'international et des programmes de coopération décentralisée menés par le Conseil général de la Dordogne (Sénégal, Maroc, Hongrie), le Département de la Dordogne a été invité à venir expertiser – avec l'appui du Ministère des Affaires Etrangères – les potentialités de coopération avec certaines des régions chiliennes, dont celles de l'Araucanie et de l'Atacama. C'est ainsi que deux accords cadres ont été signés dont celui avec la région d'Araucanie.

Ce programme de coopération bénéficie du soutien du MAE et porte sur trois axes prioritaires, l'environnement, l'aménagement du territoire et l'éducation.

En 2012, la Dordogne a obtenu le label Pact 2 pour son expérience et expertise dans le cadre de la « filière bois-énergie ».

AXES PRIORITAIRES DE COOPÉRATION

- ENVIRONNEMENT
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- EDUCATION

IV.IV LA COOPÉRATION CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DORDOGNE – PROVINCE DE ARAUCANIA

PROJETS

Tourisme et tourisme rural

Développement d'assistance technique spécialisée pour l'amélioration des compétences techniques dans la gestion de projets touristiques

- Organisation de missions techniques sur le département de la Dordogne
- Mise en place de sessions de formation « Tourisme » avec intervention d'experts de la Dordogne organisées en Araucanie

Mise en place de projets de tourisme rural en Araucanie

- Définition d'un plan de développement du tourisme au niveau local avec identification des projets touristiques
- Soutien à la structuration et la mise en réseau des acteurs inter profession et inter institutions pour le développement touristique à l'échelle du territoire
- Une aide à l'élaboration d'un schéma opérationnel, au suivi technique dans la mise en œuvre et le développement des projets

Environnement et développement d'une filière bois énergie

Appui technique à la mise en place d'un plan régional Bois Energie en Araucanie sur le modèle du plan bois énergie mis en œuvre en Dordogne

- Participation à la définition de programmes d'actions locales (sensibilisation des porteurs de projets publics à la prise en compte de l'option bois énergie, aide à l'identification de projets, accompagnement technique à la réalisation d'études de pré-faisabilité sur l'énergie bois)
- Organisation des sessions de formation en Dordogne (rencontres d'experts, diffusion et partage de la méthodologie, élaboration et rédaction des contrats d'approvisionnement, accueil de techniciens, d'entreprises, de porteurs de projets et d'élus)
- Participation au salon international sur thème du bois énergie organisé en Araucanie
- Développement d'échanges techniques (techniciens et professionnels) pour favoriser la formation et le transfert de technologies sur le thème de la production, des procédés et structuration de l'offre énergétique en matière de développement durable

IV.IV

LA COOPÉRATION CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DORDOGNE – PROVINCE DE ARAUCANIA

Education

- Développement d'échanges entre professeurs et étudiants (stages et contribution à la mise en place d'un système de perfectionnement pour les professeurs de la Région d'Araucanie dans le cadre des formations supérieures techniques)
- Mise en place d'un diplôme de formation en gestion touristique dans la Région d'Araucanie, avec participation de l'Institut Universitaire de Technologie de la Dordogne et en partenariat avec des universités locales d'Araucanie

TYPE D'ACTEURS IMPLIQUÉS

Côté chilien :

SERNATUR, INDAP, CORFO, SERCOTEC, municipalités, professionnels chargés du tourisme

Côté français :

Élus et techniciens de la fonction publique territoriale, organismes publics (SEMITOUR, Comité Départemental du Tourisme), Chambres consulaires, offices de tourisme, réseaux d'acteurs privés (Bienvenu à la ferme, Accueil Paysan), Associations locales, étudiants et enseignants.

CONTACTS

En France : Valérie Chamouton, Chef du Service des Affaires européennes et de la coopération décentralisée au Conseil général de la Dordogne : v.chamouton@dordogne.fr

Au Chili : Eduardo Correa, chef de l'Unité régionale des affaires internationales (URAI), Gobierno Regional de Araucania: ecorrea@gorearaucaania.cl

MISSIONS

- Mission technique dans les Régions d'Araucanie et d'Atacama (octobre 2008) : signature des conventions cadres par le Président du Conseil général de la Dordogne, Bernard CAZEAU.
- Accueil de trois étudiants de l'IUT de Périgueux à l'Université Catholique de Villarica (avril et mai 2009)
- Accueil en Dordogne de cadres chiliens - Secrétariat régional de l'Economie et Gouvernement régional d'Araucanie (novembre 2009)
- Accueil de trois étudiants de l'IUT de Périgueux à l'Université Catholique de Villarica (avril et mai 2010)
- Accueil d'enseignants de l'Université Catholique de Villarica au sein de l'IUT de Périgueux (octobre 2011)
- Accueil de deux étudiants de l'IUT de Périgueux à l'Université Catholique de Villarica (avril et mai 2011)
- Accueil d'élus du Gouvernement régional d'Araucanie – Commission Tourisme (janvier 2012),
- Accueil de trois étudiants de l'IUT de Périgueux au sein de la Direction régionale du Tourisme de la région d'Araucanie (avril, mai et juin 2012)

IV.IV LA COOPÉRATION CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DORDOGNE – PROVINCE DE ARAUCANIA

- Mission d'élus et de techniciens en Araucanie (mars 2012) : élaboration de l'avenant à la convention cadre,
- Mission d'élus et de techniciens en Araucanie dans le cadre du Séminaire organisé à Témuco sur les énergies renouvelables : exposition réalisée et présentée par le Conseil général de la Dordogne sur le thème de la filière bois énergie (novembre 2012).

PROCHAINES MISSIONS

- En 2013, l'Intendant d'Araucanie devrait normalement se rendre en Dordogne dans le cadre d'une tournée ; il se rendra également à Bordeaux, et en Bourgogne.
- Mars 2013 : venue d'une délégation de professionnels du tourisme chiliens pour bénéficier d'un accompagnement du comité départemental du tourisme de la Dordogne.

IV.V LA COOPÉRATION CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE- GOBIERNO REGIONAL DEL MAULE



LE CADRE FORMEL DE COOPÉRATION

2009: Date du 1^e accord (accord actuel)

HISTORIQUE DE LA COOPÉRATION

Le 30 mai 2009, à l'occasion de la visite en Bourgogne de l'ancienne présidente du Chili, Michelle Bachelet, un accord de coopération décentralisée a été signé entre les Présidents de la Région de Bourgogne et la Région du Maule.

Plusieurs actions ont été mises en place depuis 2010 autour d'axes prioritaires.

AXES PRIORITAIRES DE COOPÉRATION

- FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL
- SANTÉ
- CULTURE
- ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE
- TOURISME

PROJETS

Formation professionnelle agricole

- Coopération entre le CFPPA de Beaune et la CODESSER (lycée de Molina) - échanges d'apprenants et de formateurs dans le domaine de la vitiviniculture.
- Coopération entre le CFPPA de Beaune et la commune de San Javier - appui à la mise en place d'une section vitiviniculture au sein du lycée public technique de San Javier et échanges d'apprenants et de formateurs dans le domaine de la vitiviniculture.
- Coopération entre l'EPL du Morvan, l'EPL de Fontaines et la CODESSER (lycée de Duao) - échanges d'apprenants et de formateurs dans le domaine de l'aquaculture, de l'agriculture biologique, de l'élevage et de l'Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation.

IV.V LA COOPÉRATION CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE- GOBIERNO REGIONAL DEL MAULE

Développement économique et commercial

- Mise en place d'un bureau de représentation de la Région Bourgogne au sein des bureaux UbiFrance à Santiago de Chile (mars 2011). Ce bureau est géré par un volontaire international en entreprise et a pour objectifs d'accompagner les PME bourguignonnes à l'export sur la zone Amérique Latine, de promouvoir la Bourgogne comme destination touristique, d'accompagner et développer des partenariats pour des acteurs bourguignons et d'appuyer la coopération décentralisée en lien avec la chargée de mission « Chili » du Conseil régional de Bourgogne et les homologues de la Région du Maule.
- Organisation de missions collectives au Chili et plus particulièrement dans la Région du Maule dans divers secteurs tels que l'industrie, la vitiviculture, etc permettant la mise en place durable de courants d'affaires.
- Echanges entre entreprises bourguignonnes et chiliennes (plus particulièrement du Maule) sur le pavillon Bourgogne du Salon Pollutec de Lyon débouchant sur des discussions commerciales.
- Coopération entre le Pôle de compétitivité Vitagora et le CEAP (Cluster agroalimentaire de la Région du Maule).

Santé

- Financement d'un service préfabriqué accueillant les patients atteints d'un cancer en fin de vie, à l'hôpital de Cauquenes, via l'association France-Cauquenes, suite au tremblement de terre de février 2010.
- Coopération entre le Centre Georges François Leclerc et l'Université catholique du Maule et l'hôpital de Talca : échanges entre médecins (oncologues notamment), travaux de recherche communs, échanges de diagnostics, accueils d'infirmiers.
- Projet de coopération entre le pôle de gérontologie de Dijon et la SEMANA du Maule et maisons de retraite du Maule.

Culture

- Coopération entre la Compagnie de l'Absolu théâtre, le Théâtre régional du Maule et la Compagnie Téatropollo : stage de professionnalisation en spectacle vivant, initiation au spectacle vivant auprès de la population du Maule, résidences croisées d'artistes, création et diffusion d'un spectacle professionnel commun.
- Coopération entre le Quatuor Manfred et le Quatuor à corde du Maule : concerts communs et masterclasses.

IV.V LA COOPÉRATION CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE- GOBIERNO REGIONAL DEL MAULE

Enseignement supérieur et recherche

- Coopération entre l'Université de Bourgogne et l'Université de Talca autour de plusieurs axes: Vigne et Vin, Ingénierie mécanique, électronique, etc : mise en place d'échanges d'étudiants (Post graduate : M1, M2 et doctorat) et de professeurs.

Tourisme

- Rencontre entre la Région du Maule et Bourgogne tourisme: perspectives d'échanges autour de l'oenotourisme, des pratiques de marketing...

Jeunesse

- Projet de coopération entre lycées du Maule et lycées Bourguignons.

TYPE D'ACTEURS IMPLIQUÉS

Côté chilien :

CODESSER - Lycée agricole de Molina et Lycée agricole de Duao, Commune de San Javier, Lycée de San Javier, Université de Talca, CEAP et INIA, Université Catholique du Maule, Hôpital de Talca, Agence Régional pour le Développement Productif, Hôpital de Cauquenes, SENAMA du Maule et maisons de retraite du Maule, Lycées du Maule notamment de Curico.

Côté français :

CFPPA de Beaune, CFPPA du Morvan, LEGTA de Fontaines, Université de Bourgogne, Pôle de compétitivité VITAGORA, CCI International, Centre Georges François Leclerc, Compagnie de l'Absolu Théâtre, Quatuor Manfred, Lycées hôteliers de Bourgogne, pôle de gérontologie de Dijon, lycées bourguignons.

PRESUPUESTO

Por parte de la colectividad francesa: **150.000 €** en 2011 para los gastos administrativos y acciones (subvenciones a los organismos de Bourgogne, acogida/misiones).

CONTACTS

En France : Emilie Castel, chargée de mission coopération décentralisée, ecastel@cr-bourgogne.fr

Au Chili : Norman Prevot, VIE Représentant de la Bourgogne à Santiago, nprevot@cr-bourgogne.fr

Roberto Morrison, chef de l'Unité régionale des affaires internationales (URAI) rmorrison@goremaule.cl

IV.V LA COOPÉRATION CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE- GOBIERNO REGIONAL DEL MAULE

MISSIONS

Dernière rencontre au Chili : venue d'une délégation du CFPPA de Beaume en décembre 2012.

Rencontres précédentes:

- Mars 2011, inauguration du Bureau de représentation de la Bourgogne au Chili à Santiago du Chili et mission dans la Région du Maule.
- Mai 2011 : accueil en Bourgogne d'une délégation de la Région du Maule.
- Mission de la Région Bourgogne dans le Maule et accueil de la Région du Maule en Bourgogne au cours du premier semestre 2013.

IV.VI

LA COOPÉRATION RÉSERVE DE BIOSPHERE DE FONTAINEBLEAU-GÂTINAIS - RÉSERVE DE BIOSPHERE DE LA CAMPANA-PEÑUELAS



LE CADRE FORMEL DE COOPÉRATION

2008: Réserve de Biosphère de Fontainebleau-Gâtinais, reconnue par l'UNESCO

2009: Réserve de Biosphère de La Campana-Peñuelas, reconnue par l'UNESCO, et dont l'extension a été validée en 2009

2010: Date du premier accord, triennal, renouvelable.

AXES PRIORITAIRES DE COOPÉRATION

- GESTION DE LA BIOSPHERE EN CONTEXTE MÉTROPOLITAIN
- ECOTOURISME EN MILIEU PÉRIURBAIN
- EDUCATION, COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE
- DÉVELOPPEMENT D'UNE MARQUE OU CHARTE POUR LES PRODUITS ET SERVICES PRODUITS SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE

PROJETS

Mise en place, gestion des réserves de biosphère et aménagement du territoire

- Elaboration d'une méthode d'aide à la gestion des services environnementaux
- Publications scientifiques et techniques conjointes

Ecotourisme en milieu périurbain

- Planification de l'écotourisme à travers la promotion d'une « offre » issue du dessin de routes touristiques thématiques et des services associés
- Etude sur les bénéfices que la reconnaissance du territoire comme Réserve de Biosphère pouvait apporter aux entrepreneurs locaux
- Coordination des acteurs locaux a pour projet de fédérer les différentes initiatives éco-touristiques
- Lancement d'une thèse sur le sujet

Education, communication et participation citoyenne

- Education à l'environnement et au développement durable au sein des écoles de la zone
- Formation de professeurs et de guides
- Mise en place de coopération entre établissements d'éducation entre français et chiliens

IV.VI

LA COOPÉRATION RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DE FONTAINEBLEAU-GÂTINAIS - RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DE LA CAMPANA-PEÑUELAS

Développement d'une marque ou charte pour les produits et services produits sur le territoire de la Réserve de Biosphère

- Développement de l'agriculture biologique
- Création et diffusion d'un label

TYPE D'ACTEURS IMPLIQUÉS

Côté chilien:

CONAF, ONG locales, CORFO, Université Catholique de Valparaíso, Chambre de Commerce de Valparaíso, Institut de Géographie de Valparaíso, fondation la Semilla, Acción Biosfera, réserve écologique privée Oasis La Campana, collège public Lo Narvaez, conseil municipal de Olmué, collège Santiago Bueras.

Côté français:

Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, ONF, Mines Paris Tech, Conseil général de Seine-et-Marne, Chambre de Commerce et d'industrie Seine et Marne, écoles, collèges et lycées du territoire, entreprises écotourismes du territoire.

BUDGETS

10 000€ pour la mise en place des actions, en sus des moyens humains et techniques des différents acteurs.

CONTACTS

En France: Jean-Michel Martin, coordinateur de la Réserve de Biosphère :
jm.martin@biosphere-fontainebleau-gatinais.fr

Au Chili : Mario Galvez, Ingénieur forestier, Bureau Régional de la CONAF de Valparaiso : mgalvez@conaf.cl

MISSIONS

- Mission de l'équipe française au Chili du 12/04/2012 au 20/04/2012.
- L'équipe chilienne se rendra en France au printemps 2013.

CONCLUSIONS

V. CONCLUSIONS

Cette fiche est un récapitulatif des conclusions du séminaire franco-chilien de la coopération décentralisée, organisé les 17 et 18 janvier 2013 à Santiago, Chili. Elle reprend les éléments présentés au cours des interventions suivantes :

- **Roberto Romero**, Vice-Président de la Région Ile de France en charge des relations internationales, Président du groupe-pays Chili de Cités Unies France
- **Raul Torrealba**, Président de l'Association Chilienne des Municipalités
- **Jean-Michel Despax**, Délégué à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, Ministère des Affaires Etrangères
- **Jorge Daccarett**, Directeur de l'Agence de Coopération Internationale du Chili

PRINCIPAUX DÉFIS

La question de la décentralisation du Chili

Les collectivités chiliennes cherchent à ouvrir le débat sur la question de la décentralisation, et à enclencher une démarche d'autonomie des autorités locales vis-à-vis de l'Etat, pour les décisions politiques comme pour le financement des projets. Cette démarche repose sur une amélioration de la gouvernance des gouvernements locaux. L'expérience française, si elle n'est pas applicable en tant que telle au Chili, peut être utile, pour ouvrir des perspectives et accompagner la réflexion au Chili.

Pourquoi les collectivités françaises et chiliennes coopèrent elles?

Les actions de coopération des collectivités territoriales ont beaucoup changé depuis les années 1990, avec le passage d'un modèle de gestion de politiques publiques basé sur des résultats ponctuels à une durabilité des relations en vue d'une définition de politiques publiques stables et pérennes. Cette nouvelle logique de la coopération entraîne une réorientation des stratégies.

PISTES D'ACTION

Favoriser le rôle des réseaux : la déclaration d'intention signée par Cités Unies France, l'Association des Maires de France et l'Association Chilienne des Municipalités

- Promouvoir la connaissance réciproque, entre gouvernements locaux des 2 pays, grâce aux réseaux collaboratifs et par des échanges d'informations permanents.
- Impulser au Chili, en s'appuyant sur la participation des collectivités locales, la création d'un groupe-pays France, homologue au groupe-pays Chili Cités Unies France.
- Encourager les rencontres et la participation des collectivités locales de deux pays aux congrès, forums, séminaires organisés par les trois associations.

V. CONCLUSIONS

- Faciliter les relations avec les réseaux régionaux et mondiaux des collectivités locales au sein desquels chaque association signataire est partie prenante, spécifiquement avec Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU), avec la Fédération Latinoaméricaine des villes, municipalités et associations de gouvernements locaux, FLACMA, le Fonds Mondial de Développement des Villes FMDV, Metropolis et autres réseaux similaires.
- Partager les expériences de gestion locale autour de sujets tels que la gouvernance des collectivités territoriales, la décentralisation et l'amélioration de la gestion territoriale, et assurer la promotion du rôle des autorités locales.

Favoriser le portage politique de la coopération décentralisée au niveau des collectivités locales et de l'Etat

L'Etat français accorde une grande importance au soutien de l'action internationale des collectivités territoriales, ce que M. Hollande nomme « la diplomatie des territoires », M. Fabius la « diplomatie démultipliée ». Le rapport de André Laignel sur l'Action internationale des collectivités territoriales, remis à la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée, définira les actions que l'Etat peut mettre en place pour favoriser le transfert de compétence aux collectivités locales, et développer le soutien de l'Etat à travers des outils d'accompagnement spécifiques. Le Ministère des Affaires Etrangères soutient déjà les réseaux nationaux de collectivités et les groupements régionaux multi-acteurs, pour que les territoires puissent réfléchir ensemble à leurs actions à l'international, et favorise l'exportation de l'expertise française à travers le label PACT 2. Pour favoriser les échanges d'expériences et les relations entre les différents acteurs impliqués en Amérique latine, le MAE et la DRC proposent la mise en place d'un Observatoire Régional la Coopération décentralisée. L'Agence chilienne de Coopération Internationale cherche quant à elle à soutenir l'action internationale des régions chiliennes, dans un premier temps, en leur apportant une méthodologie, et en mettant en place une cartographie des capacités et forces des territoires qui devrait leur permettre de développer leurs actions de coopération à l'international.

Réfléchir à la mise en place d'un fond de soutien à la coopération décentralisée, et à l'intégration de la coopération décentralisée au sein de la coopération triangulaire

Les coopérations triangulaires sont des opérations complexes, difficiles, qui doivent s'enraciner dans des partenariats bilatéraux. L'Etat français est prêt à travailler avec Chili sur ce terrain-là, pour élargir les coopérations décentralisées, à travers, dans une première étape, un mécanisme de soutien conjoint (déjà en cours avec l'Argentine et le Mexique pour la France, avec l'Espagne et le Mexique pour le Chili) pour renforcer la coopération entre collectivités chiliennes et françaises, puis dans une seconde étape, soutenir la coopération décentralisée triangulaire.

V. CONCLUSIONS

Le Chili, au travers de l'AGCI, est très impliqué dans la coopération triangulaire, et souhaite intégrer la coopération décentralisée dans cette dynamique. Le Chili se rapproche des pays voisins pour favoriser l'échange de bonnes pratiques sur ces thématiques.

La création de un Comité Mixte Permanent

Pour assurer le suivi de ce séminaire et pouvoir concrétiser la mise en place de ces actions et outils visant à approfondir la coopération franco-chilienne, la création d'un comité permanent mixte, composé des différents acteurs impliqués dans la coopération décentralisée franco-chilienne, a été proposée par le Ministère des Affaires Etrangères français.